

POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES





PREAMBULE

La politique des ressources humaines s'aligne sur le Plan d'Orientation Stratégique 2020-2024 de l'Institut 2iE. Elle s'appuie sur les valeurs de l'Institut que sont : la diversité, l'engagement, le professionnalisme, l'équité et la responsabilité.

Par conséquent, l'Institut 2iE s'engage à favoriser un environnement de travail et de formation sans aucune forme de discrimination pour tous les membres du personnel.

La politique des ressources humaines de l'Institut 2iE est fondée sur les principes suivants : reconnaître la contribution de chaque membre du personnel, maintenir l'engagement du personnel, assurer une rémunération décente, promouvoir la diversité et veiller à l'équité et à l'égalité des chances, garantir le dialogue social, favoriser le développement professionnel du personnel et assurer un équilibre de vie au travail.

1- Reconnaître la contribution de chaque membre du personnel

Les objectifs et les principes énoncés dans le plan d'orientation stratégique s'inscrivent dans la mission de formation de l'Institut 2iE. Chaque membre du personnel de 2iE participe à la réalisation de cette mission. 2iE veut favoriser et reconnaître cette contribution de chaque membre du personnel. Il souhaite définir des lignes de conduite dans les relations entre les membres du personnel, les équipes de travail de façon à favoriser l'harmonie, la confiance et l'unité interne ; la confiance et le respect étant deux conditions préalables à toute bonne relation professionnelle. L'objectif étant de reconnaître la contribution de chacun au développement de l'institut par le biais de l'évaluation des performances.

2- Maintenir l'engagement du personnel

« L'intérêt et l'engagement des membres du personnel agissent directement sur la qualité des services ». 2iE entend maintenir et développer cet engagement grâce à une gestion participative, soutenue par une communication transparente, qui fait appel à la responsabilité et à l'utilisation du potentiel de chacun des membres du personnel. 2iE entend faire en sorte que les relations entre les membres du personnel, reflètent des valeurs partagées par tous.

3- Assurer une rémunération décente

L'Institut 2iE privilégie les systèmes de rémunération compétitives, motivantes et équitables en proposant des conditions de rémunération attrayantes. La rémunération s'entend le salaire, toute partie de rémunération variable et les avantages sociaux.

2iE s'efforce de se positionner en tant qu'employeur offrant des niveaux de rémunération supérieurs à la moyenne et examine régulièrement sa position concurrentielle en vue de répondre aux tendances du marché du travail.

Les systèmes de rémunération et de salaire de l'Institut doivent être suffisamment souples pour pouvoir, non seulement, s'adapter à l'évolution des conditions du marché, mais surtout récompenser efficacement l'expérience professionnelle, la performance individuelle et collective et les possibilités d'évolution.

4- Garantir le dialogue social

Le dialogue social fait partie intégrante de la politique des ressources humaines de l'Institut.

A cet effet, 2iE mobilise les instances représentatives pour toutes les questions relatives à la qualité de vie au travail, à la gestion de l'emploi et à l'association des collaborateurs aux performances de l'Institut.



La politique des ressources humaines se situe dans le respect des lois, des règlements des conventions collectives, des éventuels accords d'établissement et des statuts et règlement intérieur applicables au personnel de 2iE.

5- Favoriser le développement professionnel du personnel

Cette politique traduit une volonté de tenir compte des besoins et des préoccupations du personnel et de favoriser le développement des personnes en lien avec les objectifs stratégiques de 2iE.

La formation fait partie intégrante de la culture de l'institut. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur, à tous les niveaux, est conscient du besoin d'améliorer en permanence ses connaissances et compétences.

On se forme avant tout par la pratique. Chaque responsable doit encadrer et suivre ses collaborateurs en vue de permettre à chacun de progresser à son poste de travail.

Les programmes de formation organisés doivent servir un objectif et être conçus pour améliorer les compétences et qualifications particulières. L'objectif étant de favoriser l'évolution professionnelle du personnel, de former nos managers à l'accompagnement et l'écoute des besoins de l'ensemble du personnel et leur garantir une employabilité tout au long de leur vie professionnelle.

Les programmes de formations doivent, autant que possible être basés sur un apprentissage actif.

6- Assurer un équilibre de vie au travail

L'Institut 2iE s'engage pour la qualité des conditions de travail du personnel en matière de sécurité et santé au travail. A cet effet, il a créé un comité de sécurité et santé au travail dont l'objectif est de contribuer à la protection de la santé physique et mentale du personnel et à l'amélioration des conditions de travail.

Des infirmeries sont ouvertes sur les sites de l'Institut et sont animées par des professionnels de la santé et sécurité au travail.

L'Institut a aussi élaboré une politique de lutte contre le harcèlement sexuel et une stratégie genre dans le but de créer un milieu décent de travail. Tout ceci dans le souci d'une amélioration continue des conditions de travail et de vie de son personnel.

Dans un souci de décompression et d'épanouissement, l'Institut 2iE s'engage à créer des instants de loisir et de détente pour son personnel.



7- Promouvoir les relations humaines

Dans un souci de maintenir un meilleur climat social, l'Institut entend inscrire ses actions dans le *respect* et la *confiance* mutuels, la *transparence* et l'*honnêteté* dans les relations professionnelles et humaines, à travers une communication ouverte visant à partager les compétences de chacun.

8- Promouvoir la diversité et veiller à l'équité et à l'égalité des chances

L'Institut 2iE est un environnement multiculturel où quinze (15) nationalités différentes y travaillent dans une très bonne ambiance. Cette diversité culturelle favorise l'harmonie entre les membres du personnel, le transfert de compétences et d'expériences au profit des uns et des autres.

La politique de recrutement consiste à recruter des employés dotés de compétences professionnelles permettant le développement de l'Institut. Elle consiste, également, à attirer, à fidéliser et à développer des employés capables d'assurer le développement de l'Institut.

L'Institut 2iE s'engage à promouvoir le professionnalisme, l'équité et la responsabilité, l'égalité des chances et la diversité sur tous les plans : diversité des profils, des origines et des parcours. 2iE s'engage ainsi à lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement.

Pour le Directeur Général
de l'Institut 2iE

Prof. El Hadji Bamba DIAW